

Questions orales

Est-ce que le ministre veut nous donner un engagement? Il parle de façon assez positive. Peut-il nous donner des précisions et s'engager envers les pêcheurs et les ouvriers des usines à ce que, comme suite à ce nouveau dialogue avec M. Delors, la surpêche étrangère va disparaître dans un avenir prévisible? Car s'il ne peut donner cet engagement, il n'y aura pas d'avenir pour ces ouvriers et ces pêcheurs.

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur le Président, cela est certainement notre objectif. C'est certainement la position que nous défendons face aux Européens, pour essayer de les amener à respecter la réglementation internationale raisonnable de la pêche. Nous avons accompli certains progrès à ce sujet.

Je signalerai au député que ce qui a amené les flottes espagnole et portugaise à pêcher dans des eaux qu'elles n'avaient pas fréquentées jusque-là, ce ne sont pas des événements qui se sont produits au Canada; c'est la décision prise par ces deux pays d'adhérer à la Communauté européenne, avec certaines conséquences qui en ont découlé. Je tiens à dire également qu'une des décisions très positives qu'a prises notre gouvernement a été celle de revenir sur l'abandon de 9 500 tonnes de poisson auquel les libéraux avaient consenti.

* * *

LES PROGRAMMES POUR LES JEUNES

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre d'État chargé de la Jeunesse. En l'absence de ce dernier, je vais la poser à la ministre de l'Emploi et de l'Immigration. La question concerne l'avenir de notre pays, en particulier celui des jeunes Canadiens. On a rapporté que le gouvernement allait réduire de presque 50 p. 100 les programmes d'emplois d'été pour les étudiants. Comme la ministre le sait, les frais de scolarité et autres frais que doivent payer les étudiants ont augmenté. Comment la ministre peut-elle justifier une telle mesure qui sape la principale force vive sur laquelle repose l'avenir du Canada?

• (1440)

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je crois qu'il est important de signaler que les composantes et les objectifs du programme Défi sont révisés chaque année. Le ministre d'État chargé de la Jeunesse et moi, ainsi que d'autres membres du gouvernement, avons concentré nos efforts sur un problème précis, soit celui des décrocheurs au niveau secondaire.

Ainsi, les fonds affectés à la composante «orientation au travail», qui vise spécifiquement à régler ce problème, ont été augmenté de 8 millions de dollars par rapport à

1988. Lorsque le ministre d'État chargé de la Jeunesse reviendra, il aura une annonce à faire au sujet du programme Défi pour cette année.

M. Maurizio Bevilacqua (York-Nord): Monsieur le Président, je voudrais aussi demander à la ministre si elle peut confirmer ou démentir les rumeurs selon lesquelles le gouvernement projette de réduire d'environ 43 p. 100 les fonds affectés à EEET et de 30 p. 100 ceux affectés au Centre d'emploi du Canada pour les étudiants.

Si cela est vrai, comment la ministre peut-elle justifier moralement une telle décision? Les étudiants canadiens voudraient une réponse franche.

L'hon. Barbara McDougall (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, je crois que la réponse franche c'est que le chômage chez les jeunes a diminué de façon très nette sous le gouvernement conservateur, et il est certainement de beaucoup inférieur à ce qu'il était sous le gouvernement du député.

Je veux aussi signaler que le genre de programmes de formation que nous avons pour les jeunes sont beaucoup plus aptes à développer leurs compétences et à les aider à trouver des emplois, principalement parce qu'ils visent à faire baisser le taux d'abandon scolaire au niveau secondaire, qui est très élevé, surtout au Canada atlantique. Le député devrait applaudir.

* * *

PRÉSENCE À LA TRIBUNE

M. le Président: Je voudrais signaler aux députés la présence à notre tribune de la délégation mexicaine à la septième réunion du Comité ministériel Canada-Mexique, notamment des secrétaires aux Relations étrangères, au Commerce, au Tourisme et à l'Urbanisme ainsi que du procureur général du Mexique.

Des voix: Bravo!

* * *

LES PÊCHES

M. David D. Stupich (Nanaimo—Cowichan): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Pêches.

En 1989, les contingents canadiens de morue de l'Atlantique nord avaient été établis à 225 000 tonnes, ce qui est près du double du contingent recommandé par les scientifiques canadiens.

Pour 1990, le contingent du Canada est de 197 000 tonnes, soit 1,6 fois le niveau recommandé par nos scientifiques. En vue d'assurer un développement durable de cette richesse qu'est la morue, le ministre peut-il nous fournir, pour justifier ces contingents élevés, des arguments plus solides que ce que le ministre du Commerce